



Assemblée générale

Distr. générale
15 juillet 2019
Français
Original : anglais

Soixante-quatorzième session

Point 72 c) de la liste préliminaire*

Promotion et protection des droits de l'homme : situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Situation des droits de l'homme en Somalie

Note du Secrétariat

1. Au paragraphe 15 de sa résolution [39/23](#) sur l'assistance à la Somalie dans le domaine des droits de l'homme, le Conseil des droits de l'homme a prié l'Expert indépendant chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Somalie de faire rapport au Conseil à sa quarante-deuxième session et à l'Assemblée générale à sa soixante-quatorzième session.
2. Comme suite à cette demande, le rapport de l'Expert indépendant a été publié sous la cote [A/HRC/42/62](#). L'Expert y dresse le bilan des progrès accomplis et des difficultés rencontrées dans la réalisation des droits de l'homme en Somalie au cours des six dernières années, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations formulées par les organes internationaux chargés des droits de l'homme. Ce rapport sera également présenté à l'Assemblée générale.

* [A/74/50](#).

